

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2023

Foyer de Vie Bel Air

28, avenue Marcel Mérieux 69290 St Genis les Ollières

04 78 34 62 16

Association ACOLEA AMPH-Médico-Social

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Propos Introductifs

Le Foyer de Vie, situé sur le même site que le FAM, accueille 15 adultes déficients intellectuels dont le handicap ne permet pas le travail en milieu protégé.

De nombreuses activités sont proposées afin de favoriser le développement des personnes accueillies et l'acquisition d'autonomie. La dimension « citoyenne » est importante avec une forte volonté d'ouverture vers l'extérieur et d'intégration dans la commune en utilisant les structures locales.

La qualité de vie des personnes accueillies et les conditions de travail des professionnels sont favorisées par un cadre agréable et adapté.

Activité et Personnel

Activité

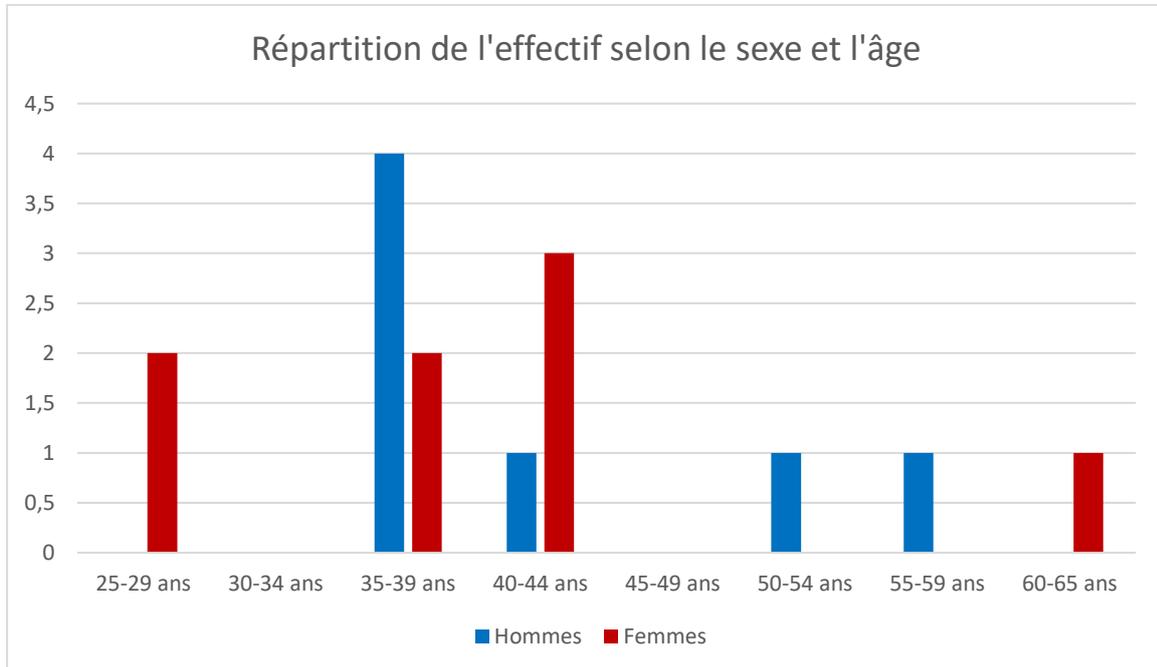
FDV

Le Foyer de Vie (FDV) Bel Air est situé dans le même bâtiment que le FAM. Celui-ci accueille 15 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique avec troubles du comportement importants. Plusieurs autres pathologies peuvent être également présentes (diabète, articulaires...).

La configuration du FDV est caractérisée par la prédominance du collectif. En effet, 15 chambres individuelles sont situées en marge d'un grand espace de vie commun qui regroupe, cuisine, salon, salle à manger.

L'effectif est hétérogène tant par sa composition que par les différentes pathologies.

Voici une représentation graphique de l'effectif du FDV :



Personnel

FDV

En fin d'année 2023 l'effectif du FDV a pu se stabiliser notamment sur le dernier trimestre ou un poste à temps plein (maitresse de maison) et un poste à mi-temps (AMP) ont été pourvus. Le maitre de maison diplômé lors de cette année 2023 a pu intégrer l'équipe éducative et donc laisser son poste vacant qui a été pourvu au mois de septembre.

Il reste aujourd'hui un poste à temps plein ME qui reste aujourd'hui vacant. Ce poste est le résultat d'un couplage de deux postes à mi-temps (un poste à mi-temps AES et un poste à mi-temps ME).

Cette articulation a été accordée afin de faciliter la recherche de candidats et la gestion organisationnelle des effectifs par la suite.

Equipe de nuit

Une équipe de professionnels de nuit permet la continuité de service et assure le lien avec les équipes éducatives de jour.

Le service de nuit est composé d'un veilleur de nuit, un aide-soignant et deux aides-soignantes. En début d'année 2023 un poste de nuit était vacant mais a été pourvu durant le dernier trimestre. L'équipe est actuellement complète.

**MOUVEMENT DU PERSONNEL
2023**

ETABLISSEMENT	SEXE	POSTE	CONTRAT	DATE ENTREE	DATE SORTIE
FDV	F	Maitresse de maison	CDI	18/09/2023	
FDV	F	AMP	CDI	04/12/2023	
Nuit	F	AS	CDI	02/10/2023	

Formation

Permanence informatique

Les permanences informatiques ont été maintenues une fois par mois et assurées par les chefs de service du FAM et du FDV. Plusieurs salariés ont pu bénéficier d'un accompagnement sur l'outil informatique (traitement de texte, tableaux, organisation et notification des tâches...).

Récapitulatif des formations

FORMATIONS		Participants
Collectives	Individuelles	
	Préventeur d'entreprise CARSAT	1 professionnel du FDV
Formation SSI		1 professionnelle de nuit Chef de service du FDV
Sensibilisation à l'autisme		3 professionnels du FDV Chef de service du FDV
Formation SST		1 professionnelle de nuit 1 professionnelle du FDV
Formation VIAS (vie intime affective et sexuelle)		3 professionnelles du DCR 2 professionnelles du FDV
Formation administration des traitements médicamenteux		1 professionnelle du FDV Chef de service du FDV

Faits Marquants & Qualité

Faits marquants

En 2023, le SAVS et le Domicile Collectif ont quitté le pôle de l'Arc pour rejoindre le pôle Bel Air. Ce changement de pôle est la conséquence d'une réorganisation par territoire administratif des établissements et services du secteur adulte d'ACOLEA-AMPH Médico-social. Le pôle Bel Air regroupe ainsi les établissements et services basés sur le territoire de la Métropole de Lyon :

- Le Foyer d'accueil médicalisé et le Foyer de Vie Bel Air, à Saint Genis les Ollières ;
- Le Domicile Collectif renforcé et le café inclusif Bell' ère, à Tassin la Demi-Lune ;
- Le SAVS et le Domicile Collectif, à Givors.

Ce changement de pôle a conduit notamment à un changement de direction. Cyril PAL est devenu le nouveau directeur du SAVS et du Domicile Collectif, à la suite de Philippe MOLLOT qui a gardé la direction du pôle de l'ARC (constitué des établissements et services basés sur le Département du Nouveau Rhône).

Journées Institutionnelles :

Sur le courant du mois de Mai et Juin, plusieurs temps de travail collectifs de réflexion ont été organisés. Ces journées ont permis de proposer des espaces de réflexion autour de 4 thématiques : Les Astreintes ; l'Inclusion, les Métiers ; le Médical. Des groupes de travail composés de plusieurs professionnalités et diplômés ont fait émerger les problématiques de terrain et des ébauches de solution. Les résultats ont été très intéressants :

Pour l'inclusion, les préconisations suivantes ont été faites par les professionnels :

- Développer le bénévolat (valorisation, sentiment d'utilité, etc)
- Inviter les habitants de la commune et les commerçants à réfléchir ensemble à ce que l'on pourrait proposer pour favoriser l'inclusion des résidents dans la ville
- Développer des activités communes avec EHPAD, crèches, écoles, etc
- Diffuser les compétitions sportives à Bel Air et ouvrir à d'autres personnes du village
- Monter des interventions de sensibilisation au handicap à décliner auprès des écoles, mairie, CCAS, etc.
- Vie ma vie format handicap.
- Organiser des tables rondes autour d'un sujet choisi par les résidents (ex : groupe ECHOS qui pourrait partager son expérience)

Pour le pouvoir d'agir, les préconisations suivantes ont été faites par les professionnels :

- Créer des outils de communication avec des pictogrammes/images pour favoriser le choix des personnes accueillies et adaptés à chacun
- Que les personnes concernées soient présentes à chaque instance de décision.
- Favoriser l'essai /l'expérimentation
- Pluridisciplinarité pour prendre position pour arbitrer une décision éthiquement compliquée
- Création d'un comité éthique avec acteurs internes et externes
- Charte de règles de vie
- Priorisation des goûts et des envies des personnes concernées sans que nos croyances, convictions impactent
- Passage de relai en cas de difficulté

Pour le médical, les préconisations suivantes ont été faites par les professionnels :

- Formations périodiques des équipes aux situations médicales d'urgences (varices, agressions, saignements etc..)
- Rendre plus lisible les différents protocoles (décès, agressions, médicaux), les DLU aussi

- Réunions de coordinations soins mieux définies (présence des aides-soignantes privilégiées)
- Mieux communiquer sur l'évolution et les actualisations de l'état de santé (ou des vigilances à avoir) auprès de tous les professionnels (Jours/nuit ; Astreintes).
- Faire confiance en l'expertise de l'autre tout en étant conscient des limites de son propre champ de compétence
- Redéfinir lien FDV avec infirmerie
- Développer fiches synthétique bilan bilans
- Outils d'information sur les indications et contre-indications médicales
- Mieux définir le rôle des aides-soignantes dans les équipes (liant soins/équipe)
- Procédure soin/médical : faire en sorte que les équipes éducatives se saisissent des outils mis à dispositions (GED-DI, repas, selles, suivi médicaments), observables et utiles au médecin. Et développer des outils diagrammes du quotidien (douches/soins courants)
- Poursuivre le développement de compétence sur la question médicale et poursuivre les équipements spécifiques

Pour les astreintes, les préconisations suivantes ont été faite par les professionnels :

- Possibilité d'avoir des interlocuteurs différents en fonction de l'aspect de la sollicitation :
 - Astreinte technique : Factotum
 - Astreinte médicale : infirmières
 - Astreinte éducative : Educateurs groupes
 - Astreinte HR : Qui ?
- Formation des équipes aux degrés d'urgences
- Formaliser des outils pour évaluer le degré d'urgence : Echelle comportement / Echelle urgence médicale
- Evaluer les lieux non accessibles nécessitant une intervention en cas d'incendie (infirmerie/cuisine / bureaux direction chef de service etc..). Trouver des solutions
- Identifier les zones techniques (gaz, eau, elec) et les moyens d'intervenir.
- Avoir un téléphone d'urgence quand un éduc doit partir avec un résident
- Mieux déterminer les méthodes de communication (active/passives - Mail ; appel ; sms) au regard du degrés d'urgence et du délai de réponse.

- Possibilité qu'il y ait des éducateurs (sur la base du volontariat) qui effectueraient des astreintes

L'idée n'est pas d'appliquer l'intégralité de ces préconisations mais elles servent de base de réflexion pour faire évoluer ces thématiques.

Actions éducatives collectives ou partenariats

FDV et PA

Lors de cette année 2023, le FDV et la PA ont collaboré à de multiples reprises pour assurer l'accompagnement et l'encadrement des résidents à travers divers projets et événements.

Projet école

Dans une volonté de construire une dynamique positive après une période où la gestion des RH a été difficile au sein du FDV, les actions éducatives en lien avec la PA se sont multipliées durant cette année 2023.

Un des projets marquants de cette année 2023 était celui du travail collaboratif avec l'école primaire de Mornant. Une intervenante musique a été sollicitée pour proposer des ateliers chant/percussions/bruitage aux résidents et aux enfants de l'école. Plusieurs résidents (6/15) du FDV ont pu s'inscrire sur ce projet et s'impliquer de manière assidue.

Les objectifs principaux étaient de créer un lien sans stigmatisation entre les enfants et les résidents, de favoriser l'autodétermination à travers différents exercices et collaborer au sein d'un collectif.

Transfert escalade

Durant l'été 6 résidents du pôle Bel Air dont 3 du FDV ont participé à un transfert escalade en falaise. Ce travail en collaboration avec une encadrante escalade se sont déroulées sur deux journées en falaises naturelles (Neuville).

Coupe du monde de rugby

La période de l'automne a été marquée par la coupe du monde de rugby qui s'est déroulée en France. Dans l'optique de faire connaître notre établissement et de créer du lien, la PA a organisé la diffusion de plusieurs matchs en proposant une Friends Zone.

Les habitants de St Genis les Ollières et ceux qui le souhaitaient étaient invités à venir regarder les matchs sur grand écran. Pour l'occasion, une buvette (sans alcool) a été mise en place (tireuse à bière sans alcool louée, différentes boissons achetées, verres personnalisés...).

Pour promouvoir cet évènement, la commune a communiqué grâce à un panneau indicatif lumineux. Une banderole publicitaire a également été installée devant l'établissement pour renseigner les gens et des flyers ont été distribués dans le village. C'est à travers cet évènement que le public, les professionnels et les résidents ont pu vivre les moments forts de la compétition et cela dans un cadre convivial.

Ecole vétérinaire

Ce projet a été co-construit entre des professionnelles remplaçantes de l'établissement (étudiantes à l'école vétérinaire de Marcy l'Etoile) et la PA. Ce qu'il est important de noter c'est que cette idée émerge de la volonté d'un résident qui souhaitait faire du bénévolat. Ce partenariat a pu voir le jour le 17 janvier 2023. Depuis, une animatrice de la PA s'y rend chaque semaine avec plusieurs résidents

Autres événements et activités régulières

D'autres événements coordonnés par la PA comme la fête de l'automne ou le fête de l'été ont pu rassembler l'ensemble des services, les résidents et leur famille autour d'un repas dans une ambiance musicale. Un groupe de musique avait été sollicité notamment pour la fête de l'été et avait pu se produire dans le parc de l'établissement.

Les résidents du FDV s'inscrivent régulièrement à des sorties (théâtre, matchs, cinéma, cirque, balnéothérapie...) et bénéficient également d'un planning hebdomadaire d'activités variées comme la boxe, la marche à pied, la médiation animale, les jeux de société, la gymnastique douce et bien d'autres.

Expression et participation des usagers

Les réunions hebdomadaires d'expression entre les résidents et l'équipe éducative se sont déroulées tout au long de l'année. Cette instance est un moment important dans la vie du Foyer de Vie. Ce temps d'échange permet à chaque personne de pouvoir s'exprimer et d'apporter des éléments de régulation de la vie collective et la prise de décisions collégiales et collectives.

L'expression des résidents connaît plusieurs instances au sein de l'établissement. Hormis les temps de parole prévu sur les groupes, hebdomadairement pour le foyer de vie. Le comité des fêtes et le conseil de la vie sociale sont les principaux organes d'expression des personnes.

A travers ces instances, les personnes ont décidés :

- La réalisation d'un marché aux fleurs en avril 2024
- La reconduction du vide grenier en septembre 2024
- La nécessité de renouveler l'élection du président du CVS. Marjorie Monardo étant en poste depuis 3 ans. C'est Lionel Jama qui a été élu président du CVS en novembre 2023.

A plusieurs reprises les résidents ont fait pas de leur mécontentement sur la qualité de la prestation de la cuisine. Plusieurs rencontrent ont eu lieu avec le prestataire, en présence de résident, pour essayer d'expliquer et d'améliorer la qualité des repas lors de « commission cuisine ».

En novembre 2023, l'organisation et la planification des CVS a été faite pour l'intégralité de l'année 2024, avec des objectifs définis, à savoir :

- La rédaction un RA en fin d'année
- La mise en place d'un groupe de parole pour les parents sur la question de la vie intime affective et sexuelle des personnes accompagnées. L'idée est de développer la pair-aidance entre les parents pour qui cette question peut être un sujet nécessitant une entraide.
- La rédaction d'une charte sur le vivre ensemble
- La demande à la métropole de Lyon de modifier la sortie du foyer considéré comme trop dangereuse par les résidents (un résident renversé par une voiture en 2023).

Des résidents du foyer de vie ont participé à un reportage sur la vie intime affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap. Ce reportage s'est déroulé en parallèle de la formation faite aux professionnelles du pôle avec le CeRHeS - Promotion de la santé sexuelle pour les personnes en situation de handicap.

Des résidents du foyer de vie ont participé à quelques entretiens d'embauche sur l'année 2023. L'expérience s'est révélé positive, tant pour les résidents que pour les personnes reçues en entretien. L'enjeu pour 2024 est de plus systématiser cette démarche.

Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Un des événements marquants de cette dernière année s'est déroulé sur le FDV durant l'été. Il y a eu un passage à l'acte sur l'établissement, conduisant à un événement indésirable grave. Deux professionnels ont été pris pour cible dans ce passage à l'acte résultant à deux arrêts maladie et un aménagement de temps de travail pour l'un des professionnels jusqu'à fin 2023 et après.

Faute de solution d'hébergement, aucune mise à l'écart n'a été possible pour le résident en question. Des plaintes ont été déposés et une demande a été faite auprès des autorités de tutelle de travailler à la réorientation de ce résident (à sa demande). Une cellule de crise a été déployée à la suite de cet incident. Les professionnels concernés ont pu consulter une psychologue spécialisée à ce sujet sur plusieurs séances et l'équipe mobile du Vinatier est intervenue sur la fin de l'année 2023. La tutelle du résident a également validé la mise en place d'un suivi éducatif en libéral pour renforcer l'accompagnement éducatif et travailler à ce que la situation ne se reproduise pas.

A noter au niveau de l'encadrement, l'absence de la contrôleur de gestion, rattaché à la direction de secteur, qui a été un facteur de désorganisation sur la fin de l'année 2024 notamment sur la question de l'argent personnel des résidents et le suivi budgétaire sur l'établissement. Cela a conduit à équiper les chefs de service d'une carte bleue pour leur permettre une plus grande autonomie dans la gestion du budget fonctionnel de leurs

établissements. Ainsi qu'une refonte du suivi des dépenses pour faciliter le suivi au niveau de la comptabilité.

La fin de l'année 2023 a été marquée par l'absence de la cadre administratif du pôle Bel Air, conduisant à une répartition des tâches entre le directeur du pôle et la cadre administratif du secteur enfance pour permettre la poursuite de l'activité et des tâches incombant à la cadre administratif du pôle Bel Air. Il a également été nécessaire de faire appel à l'intérim pour assurer une partie des missions qui ne pouvaient pas être reportées sur d'autres personnes.

Démarche qualité

La démarche qualité n'a pas été planifiée sur l'année 2023 sur le pôle Bel Air. Les difficultés RH, l'instabilité des établissements, le recours important à l'intérim, les différents départs / arrivées au sein de l'équipe de direction n'ont pas permis de réunir les conditions pour la mise en place du plan accompagnement continue de la qualité.

C'est une question qui a été intégrée rapidement par la nouvelle direction du pôle avec une réorganisation du PACQ et sa planification sur 2024.

Parcours des personnes accompagnées

Admissions

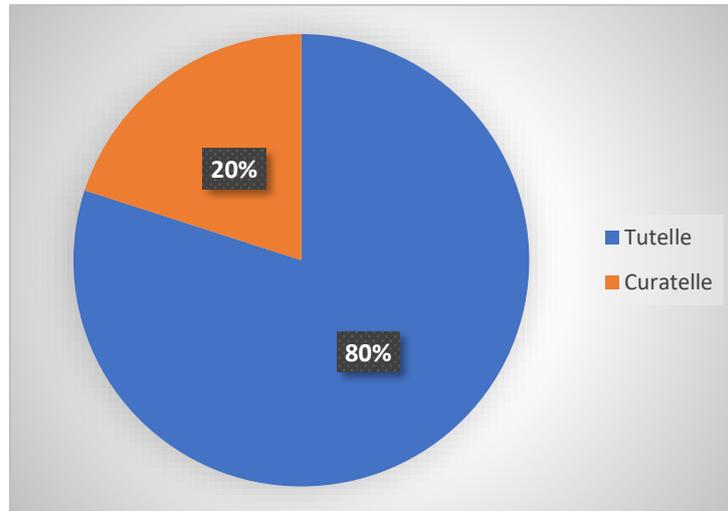
Usagers admis dans l'année

FDV

Une personne a été accueillie durant cette dernière année sur une place pérenne et deux personnes dans le cadre d'un stage (permutation).

Usagers suivis dans l'année

FDV



Les personnes accueillies au sein du FDV sont majoritairement placées sous tutelle (12 personnes). La mesure de protection en curatelle ne concerne que 3 résidents sur cet effectif de 15 personnes.

Usagers sortis

FDV

Durant l'année 2023, un départ définitif a eu lieu au FDV.

Locaux et moyens matériels

Cette année encore la gestion des locaux ont été marqués par la difficulté du dialogue avec le bailleur et les difficultés que nous éprouvons à le faire intervenir pour l'entretien et la gestion des bâtiments.

Concernant les travaux prévus en 2023, inscrit au rapport 2022, à savoir :

- l'étanchéité de la toiture
- la rénovation des dalles extérieures qui représentent un danger pour la circulation des personnes concernées
- la rénovation progressive des sols des espaces communs et privés des FAM et FDV Bel air

L'étanchéité a été en partie réalisée et nous connaissons toujours des fuites lors de forte pluie à divers endroits du bâtiment. La rénovation de la dalle a été en partie réalisée en décembre 2024, sans délai de prévenance, ne nous permettant pas de réaliser l'aménagement nécessaire pour la réalisation de ce genre de travaux. La rénovation des sols n'a pas démarré et n'est pas prévue pour 2024.

Nos demandes d'intervention concernant les poches d'eau qui se forment dans le vide sanitaire reste sans réponse, les infiltrations par capillarité se poursuivent dans cette partie du bâtiment.

D'important travaux devraient avoir lieu avec la concrétisation des différents projets d'ici à 5 ans (Fam vieillissant et foyer de vie).

Il y a eu fin 2023, une préconisation par un bureau d'étude de changer l'intégralité du système SSI pour le bâtiment, pour des travaux estimés à 80 000€.

Le portail de l'établissement est tombé très régulièrement en panne sur 2023, générant des frais d'entretien et de réparation important. Les intervenants nous indiquent que celui-ci n'est pas calibré pour notre utilisation et nécessite d'être changé. Nous attendons une réponse du bailleur à ce sujet.

Perspectives 2024

Dans les actions futures à mener, il faudra notamment :

- Réécrire le Projet de service 2024-2029: des groupes de travail ont été planifiés dès novembre 2023 et se poursuive sur début 2024 ;
- Préparer l'évaluation du service selon le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS ;
- Participer au Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) du pôle Bel Air : mise en place de 3 commissions et planification de différents temps de travail de mars à décembre 2024.

Cette année 2024 se verra finaliser le parcours formatif général permettant d'acquérir toutes les bases du travail et de l'accompagnement. Après l'éducation structurée, la connaissance des outils de bilantages et d'évaluation, des particularités des personnes ayant un TND, de l'autodétermination, il nous manquait la question de la CAA et du FALC.

L'année 2024 sera l'année de relance du projet de restructuration de l'offre d'hébergement sur le foyer de vie. L'objectif pour 2024 est d'avoir une validation d'un rétro-planning de la part de la métropole de Lyon et d'arriver organiser des temps de travail entre les métropoles et l'ARS puisque les projets du FAM et du foyer de vie sont interdépendants.